

ENTRE NOUS

BOUTIGNY - PROUAIS

ALLEMANT - BEAUCHÈNE - BEAUTERNE - BOUCHEMONT - BUCHELET - CLOCHES - DANNEMARIE
LE BOIS DES PRÉS - LES JONCS - LE MESNIL - LA MUSSE - ROSAY - SAINT-PROJET - SAUSSAY

N° 30

Juillet 2005

BULLETIN MUNICIPAL

Le mot du Maire

Cher(e)s Administré(e)s,

Vous avez été nombreux à me faire remarquer l'absence de la parution de votre journal communal « Entre Nous ».

Vous montrez de l'intérêt aux informations qui sont portées à votre connaissance et c'est une véritable satisfaction pour nous de savoir que notre gazette est attendue dans les foyers boutignais.

Je voulais vous faire savoir que ce n'était pas le manque d'inspiration qui a empêché cette distribution mais le fait que la rédaction des articles incombait à deux ou trois personnes du Conseil Municipal. Cette charge cumulée avec d'autres travaux sur les mêmes épaules était devenue trop lourde à assumer.

Claude Serreau, co-responsable de la Commission Information et Communication a rédigé à votre intention dans ce numéro d'Entre-Nous, quelques lignes vous permettant de prendre connaissance de la nouvelle parution de votre journal communal.

A la veille des vacances d'été, je souhaitais également faire un point avec vous sur les différents chantiers ou préoccupations qui peuvent vous interpeller.

Tout d'abord une vraie satisfaction : l'ASDL EST ARRIVÉ dans notre village ... dans chaque hameau de notre village et je sais combien cet événement étant attendu.

Alors n'hésitez pas à faire les démarches nécessaires pour vous permettre d'en profiter. Pierre Gapillou vous en dit un petit peu plus dans les pages qui suivent.

En ce qui concerne les travaux sur notre site scolaire de Boutigny, je veux vous dire que nous sommes dans le calendrier mis au point avec notre Architecte.

Nous agissons en synergie avec la maîtrise d'œuvre afin que la récompense soit au bout pour tous ... et surtout pour nos enfants : un « vrai » dortoir avec 26 lits, un restaurant scolaire ... « insonorisé » pour 120 rationnaires, une cour réaménagée pour les plus petits et

l'espace retrouvé pour nos plus grands, sans oublier le bureau de notre directrice d'école, véritable mirador sur ladite cour.

Ensuite, vous trouverez plus longuement évoqué dans ce bulletin municipal l'état d'avancement des travaux concernant le Centre de Loisirs sans hébergement qui fonctionnera à partir de septembre 2005.

La garderie du matin et du soir quant à elle, reste sous la responsabilité communale. En conséquence, j'ai le plaisir de vous annoncer que pour cette nouvelle année scolaire, nous prenons les mêmes animatrices et nous recommençons ! Je pense que tout le monde en sera satisfait ...

Les négociations pour la scolarisation des enfants d'Eure et Loir dans les Yvelines se poursuivent. Albéric de Montgolfier et Franck Borotra, respectivement Président du Conseil Général d'Eure-et-Loir et des Yvelines ont exprimé l'un et l'autre, leur accord pour une scolarisation de nos enfants vers le collège de Houdan. Il nous faut patienter pour connaître la décision des deux Régions, Centre et Ile-de-France, quant à la fréquentation des lycées Yvelinois. Toutefois, la prochaine rentrée scolaire est assurée aux lycées de la Queue-les-Yvelines et Villiers-St-Frédéric.

Quelques lignes sur l'élargissement de notre Communauté de Communes, ce sujet étant développé un peu plus loin.

Veillons à pérenniser notre bassin de vie comme nous le souhaitons, c'est-à-dire un territoire rural, afin que le cadre urbain ne vienne pas troubler notre « cher » cadre de vie et notre « cher » environnement.

Accueillons les 20 communes volontaires pour venir travailler avec nous, notre taille sera à la hauteur de nos ambitions et aucune autre structure ne pourra venir nous inquiéter.

Il n'y a aucun inconvénient à être 37 membres à siéger, à échanger, à décider autour de la table du Conseil Communautaire de la C.C. Pays Houdanais, jugez-en vous-même : aujourd'hui

nous sommes 29 membres représentatifs des 13 communes adhérentes ... cela se passe très bien.

Nous pourrions ainsi, grâce à davantage de solidarité entre les communes, créer plus d'emplois locaux pour nos actifs, avoir davantage de projets et d'équipements à la bonne échelle et au bon endroit, pour plus de services aux petits, aux jeunes, aux aînés.

Un exemple concret : sans la C.C. Pays Houdanais, nous n'aurions pas pu voir arriver chez nous, à Boutigny-Prouais, le Centre de Loisirs sans hébergement tellement nécessaire à notre village « rajeuni ». Il aurait été impossible pour nous de construire par manque de moyens financiers, une structure répondant aux normes exigées aujourd'hui à la fois pour l'accueil et pour l'animation ; même avec l'aide financière apportée par le Conseil Général d'Eure-et-Loir ! Vous l'avez déjà compris, l'objectif des Communautés de Communes, c'est de rassembler ses moyens et de les mettre en commun pour apporter plus de nouveaux services à la population, les communes seules n'en ont plus les moyens financiers. En tous cas l'objectif de la C.C. Pays Houdanais est bien celui-là : PROCURER PLUS DE NOUVEAUX SERVICES A LA POPULATION de ses communes membres.

En annexe au présent numéro, quelques chiffres et commentaires sur notre budget passé et à venir. Vos élus sont attentifs à la gestion des deniers communaux. Le budget 2004 a été parfaitement respecté et un point précis vous sera communiqué sur le budget 2005 après réception et paiement des gros travaux en cours ... Soyez assurés de notre plus grande rigueur.

Sur ces bons mots, je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes vacances.

Nous nous retrouverons avec le numéro « Spécial Rentrée » d'Entre Nous.



Votre maire,
Mireille Eloy

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information

Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr

Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)

Site internet : <http://www.mairie-boutigny-prouais.fr>



INFOS COMMUNE

14 JUILLET

Afin de laisser aux habitants la possibilité de participer à l'un ou l'autre ou aux deux repas traditionnels organisés par la Municipalité, deux dates sont proposées :

Mercredi 13 juillet à Prouais

Rendez-vous à partir de 19 h 30 pour le repas champêtre du 14 juillet dans la cour de l'école de Prouais.

A la nuit tombée, c'est-à-dire vers 23 H les pompiers de Boutigny-Prouais tireront le feu d'artifice embrasant l'église de Prouais



Le lendemain jeudi 14 juillet 2005

A 9 H 00, départ sur la place de l'église de Boutigny du Rallye Vélo organisé par le Comité des Fêtes de Boutigny. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès de Nathalie au 06 62 16 15 87.

Rendez-vous à partir de 12 h 30 pour le repas champêtre sur la place de l'église de Boutigny. *(Pour Prouais comme pour Boutigny : merci de prévoir vos couverts et d'amener des bouteilles vides si vous souhaitez boire du vin)*

L'après-midi de ce 14 juillet, aux environs de 16 H 00, petits et grands pourront s'amuser en participant sur cette même place aux jeux d'équipe imaginés, animés et maîtrisés par nos pompiers bénévoles de Boutigny-Prouais. Cette animation se fera au moins jusqu'à l'arrivée du Rallye Vélo toujours sur cette même place de Boutigny, une arrivée prévue vers 17 h 00 *(tout dépendra de la forme et des jambes des cyclistes !)*

Ensuite, vous pourrez participer à la remise des lots aux gagnants :

- pour le rallye vélo, par le Comité des Fêtes de Boutigny
- pour les jeux, par les Pompiers de Boutigny-Prouais.

Les tarifs 2005 ont été fixés comme suit :

- 3 € pour les + de 12 ans résidents de la Commune,
- gratuit pour les - 12 ans résidents de la Commune,
- 8 € pour les + de 12 ans extérieurs,
- 5 € pour les - de 12 ans extérieurs.

Les inscriptions seront prises en Mairie, **jusqu'au 11 Juillet, dernière limite.**

Venez nombreux participer, vous amuser et soutenir les bonnes volontés bénévoles organisatrices.

Corine LE ROUX

EGLISES EN TRAVAUX

Le Conseil général d'Eure et Loir a mis en place un programme d'aide pour inciter les Communes à entretenir le patrimoine religieux. Le financement des réparations se traduit par 60 % de subventions départementales, les 40 % restant à la charge de la Commune bénéficiant d'un financement par un prêt à taux 0 % sur 15 ans. Le Conseil Municipal a fait appel à un architecte de Houdan, Madame QUITTARD, pour l'expertise des travaux à réaliser.

A l'église Saint-Pierre de Boutigny, l'entreprise de couverture GUICHARD de Léves se chargera de l'étanchéité du pignon ouest par une application d'une solution hydrofuge sur les solins.

A l'église Saint-Rémi de Prouais, grâce à un mélange de chaux et de briques pilées, les joints des contreforts ont été réalisés à l'identique par l'entreprise Laurent BOIS de Tremblay-Villages. La toiture va être vérifiée et les tuiles manquantes ou défectueuses seront remplacées prochainement par l'entreprise DUCHESNE de Faverolles. Le coût total des travaux s'élève à 30 524.37 € TTC.

Notre but est bien sûr la conservation de notre patrimoine communal. D'autres semblent moins concernés, les vitraux de l'église Saint-Rémi ont subi des dégradations suite à la malveillance de certains joueurs de ballons. Ils vont être réparés par l'entreprise FRANSLAU de Chartres spécialisée dans ce domaine. Le coût des travaux d'un montant de 1 846 € sera pris en charge par notre assureur Groupama. Il serait cependant souhaitable que de tels comportements ne se reproduisent plus à l'avenir...

Daniel BRUNET

ECLAIRAGE

Pour des raisons économiques et afin de respecter les sommes allouées au budget 2005 (1200 €), il a été décidé que les prestations de dépannage de l'éclairage public sur notre commune seraient trimestrielles, limitant ainsi les forfaits à payer pour chaque déplacement.

Aussi, n'hésitez pas à indiquer à tout moment au secrétariat de mairie les anomalies d'éclairage que vous êtes à même de constater en tant qu'usagers de proximité. Merci à l'avance de votre participation active. Elle nous permettra d'établir une liste précise et la plus complète possible de l'intervention trimestrielle à réaliser dans le cadre de la convention de prestation de dépannage d'éclairage public signée entre le SIEPRO (Syndicat Intercommunal d'Energie de la Région de Prouais-Rosay) et la commune de Boutigny-Prouais.

Mireille ÉLOY

SUR LA ROUTE...

Dans le cadre du programme annuel de rénovation de notre voirie communale, la C.C. Pays Houdanais a procédé à la réfection de deux de nos routes :

- à Bouchement, la rue de la Michaudière est maintenant opérationnelle après quelques difficultés passagères liées à l'écoulement des eaux pluviales.
- Buchelet, la rue de l'Aubéton a été faite sur la partie intérieure du hameau.

2005 verra en fin d'année la réfection de la chaussée de la rue de la Mésangerie à la Musse et la rue du Calvaire à Prouais qui sera quant à elle reprofilée.

Fabrice GEFFROY

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information

Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr

Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)

VIE DE CHANTIER

« On dit quand le bâtiment va, tout va ». J'en déduis que notre région, est particulièrement en forme, économiquement parlant, tant les entreprises locales ont de chantiers en cours.

Le souci majeur de toute construction, est donc le respect du planning permettant de coordonner chaque phase d'intervention.

J'ai été désignée responsable de la maîtrise d'ouvrage et suis le chantier de l'école de Boutigny avec autant de rigueur et d'investissement personnel que s'il s'agissait d'une commande avec mes fonds propres. Je subis en retour l'avancement ou le retard pris sur le chantier, ce qui explique que je reste confiante mais prudente quant à annoncer une date de livraison. (Fin Juillet au mieux, 15 Septembre au pire).

- L'activité principale en cours concerne l'intérieur des bâtiments : Menuiserie, plomberie, électricité, carrelage et peinture.

- Les travaux de raccordement sur les réseaux rue des Potiers sont prévus dernière semaine de Juin.

- L'entrée de l'école et l'accès pompier sont programmés début Juillet en raison d'impératifs de sécurité.

- L'implantation et la livraison des modulaires qui accueilleront le centre de loisirs de la CC Pays Houdanais, première quinzaine d'Août.

La démarche d'une restructuration implique la cohabitation du neuf et de l'ancien. Comme chacun sait, le neuf appelle le neuf. Dès le début des vacances d'été, l'équipe des agents communaux conduite par Philippe Galerne va entamer le programme de rénovation sur le site scolaire.

Merci à eux, à Fabrice, responsable des travaux, à Mireille qui ont accordé la priorité à « mon » chantier.



Sylvie BENGUIGUI

LE HAUT DEBIT POUR TOUS

L'accès à l'information passe de plus en plus par l'utilisation de l'Internet. Tout le monde a été confronté au fait qu'avec notre cher vieux Modem le temps d'affichage d'une page est très long. Pour pallier à ce phénomène France Télécom a décidé d'utiliser son propre réseau pour amener chez les usagers du téléphone le Haut Débit pour Internet ; appelé ADSL.

Seulement voilà ! Dans les villes cela ne pose pas de problème particulier car les abonnés ont toujours à distance raisonnable un standard téléphonique (la distance maximale est de 4Kms pour recevoir ce Haut Débit). De plus avec l'arrivée de la Fibre Optique tous ces inconvénients dus aux lignes en cuivre sont supprimés.

Donc tout le monde a bien compris que dans nos campagnes France Télécom s'est vu être obligé de modifier considérablement ses centraux téléphoniques. Cela lui coûte très cher et demande beaucoup de temps. France Télécom s'est engagé auprès des Départements et des Conseils Généraux de donner l'accès au Haut Débit pour tous, y compris dans les milieux ruraux. Pour ce faire France Télécom s'est engagé par écrit, avec entre autre le département de l'Eure et Loir, en signant en 2003 une Charte « Département Innovant » garantissant l'arrivée future de l'ADSL dans nos communes. Ne voyant rien arriver le Conseil Municipal a décidé de prendre son destin en main et de trouver des alternatives. Nous avons pris des contacts avec d'autres opérateurs pour des solutions type Satellite/Wifi. Nous étions très bien avancés dans nos démarches avec une solution ne demandant pas trop d'investissements. Avant de finaliser notre projet nous avons sollicité une réunion avec France Télécom et le Conseil Général, lesquels nous ont rassurés quant à l'arrivée imminente de l'ADSL dans nos villages ; nous en sommes restés là de notre recherche sur le Satellite/Wifi.

Pour résumer, France Télécom nous autorise à vous donner le calendrier d'installation du Haut Débit à Boutigny-Prouais comme suit :

- Boutigny fin Mai 2005 : de 512kb à 2048kb
 - Prouais Juin 2005 : 512kb avec une partie en ReADSL (pour résoudre des problèmes de distance entre abonnés et standard téléphonique)

- Boutigny-Prouais fin Décembre 2005 : l'ADSL2 garantissant un débit jusqu'à de 512Kb à 16Mb

Il est bien entendu que tous les hameaux de Boutigny-Prouais sont soumis aux mêmes règles.

Pierre GAPILOU

INTERNET

Vous disposez déjà, ou vous allez prochainement disposer du haut débit Internet, vous préférez conserver votre bon vieux modem, alors allez surfer sur le site officiel de la commune de Boutigny-Prouais. De nombreuses nouvelles rubriques vous attendent :



le texte relatif au POS (Plan d'Occupation des Sols), ainsi que les formulaires administratifs associés, la météo, les horaires des trains de Houdan et Marchezais-Broué, les plans du métro, des bus parisiens, les activités de la CC Pays Houdanais et bien d'autres choses encore...

Vous pouvez vous promener dans les rues de nos villages et hameaux en apprenant l'origine de leurs noms, découvrir les associations communales, le tourisme local et régional.

La rubrique site du mois vous permet de découvrir un autre site Internet, culturel ou original de qualité.

Ce mois-ci j'invite les enfants petits et grands (tintinophiles) à le consulter pour apprécier tout particulièrement, les merveilleuses pages sur l'Amérique du Sud, accompagnées d'un son ambiant local.

Bref, le site Internet de Boutigny-Prouais vit, il est mis à jour en permanence.

Amateurs de surf sur le net, allez le visiter et conseiller le à votre famille, à vos amis...

www.mairie-boutigny-prouais.fr

Claude SERREAU

GERIATRIE :

BOUTIGNY-PROUAI, commune « pilote »

J'ai été contacté par le Docteur Hamel, en exercice à Champagne. Il met actuellement au point un système de veille sanitaire mobile en gériatrie.

Son action est soutenue par la CLIC qui est un centre de coordination gérontologique, par la Direction Départementale d'Action Sociale et Sanitaire et également par le S.R.S. (Service de Réseau de Soins).

Le Docteur Hamel souhaite pouvoir choisir notre commune pour être un « laboratoire » pour le recensement des personnes de plus de 80 ans, plus particulièrement celles qui vivent seules pendant toute la journée ou une partie de la journée seulement.

Il a sollicité de ma part l'obtention de la liste nominative (ce qui est autorisé par la CNIL à présent) des personnes concernées et une validation par la mairie de leur situation de vie journalière esseulée totalement ou partiellement car il a pu constater que bien souvent les signalements au coup par coup se révélaient inexacts.

Ce répertoire effectué, le Docteur Hamel pourrait le donner en modèle aux autres communes s'étendant jusqu'à la zone de Plaisir et faire ainsi avancer son système de veille sanitaire dont le but principal reste de **SOIGNER NOS AINÉS SANS LES DELOCALISER**, qu'ils puissent rester au maximum chez eux ou encore que leur hospitalisation se fasse à proximité, c'est-à-dire à l'Hôpital de HOUDAN par exemple.

Bien évidemment, tous les membres du Conseil Municipal de Boutigny-Prouais ont relevé l'intérêt du test proposé par le Docteur Hamel. C'est à l'unanimité qu'ils ont donné leur accord pour que toutes les informations soient remises à ce médecin, mobilisé par une intervention efficace et une prise en charge rapide aux personnes âgées bien souvent contrariées et malheureuses de devoir s'éloigner de chez eux pour pouvoir se faire soigner.

Une bien belle initiative Docteur Hamel ; merci d'avoir pensé à nous !

Attention : J'ai demandé à Madame Christine Morin-Knipper, employée municipale, de prendre contact avec les personnes de plus de 80 ans ou leur famille afin de s'assurer de l'exactitude des renseignements qui seront fournis au Docteur Hamel.

Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil, qu'il soit téléphonique ou à votre domicile.

Mireille ÉLOY

ASSAINISSEMENT & ÉCOLOGIE

La loi sur l'eau de 1992 nous a obligés à réaliser le zonage d'assainissement de notre commune et à faire le diagnostic de nos installations existantes. Il s'avère que le rendement de nos stations d'épuration n'est plus satisfaisant. Le réseau unitaire d'assainissement de Prouais Rosay génère des apports d'eaux pluviales trop importants pour assurer un fonctionnement optimal de la station. Différentes propositions nous ont été faites et nous essaierons de les mettre en œuvre dans un proche avenir. Quant à Boutigny, la station marche correctement mais le traitement des boues pose problème. En effet, ces dernières sont extraites sur des lits de séchage, méthode vieille de 30 ans et devenue par là même obsolète. Une nouvelle technique : le rhizocompostage s'avère être pour la station, la meilleure solution. Le principe est constitué d'un massif filtrant d'environ 300 m² composé de couches successives de sable de différentes granulométries, drainées et plantées de roseaux. Les déchets résiduels issus de ce système sont valorisables en compost. Le coût de cet équipement est estimé à environ 150 000 €. L'agence de l'eau Seine Normandie dont nous dépendons financera ce projet à hauteur de 40 %, le Conseil Général d'Eure-et-Loir à hauteur de 25 %, les 35% restant seront à la charge de la commune.

Daniel BRUNET

TOUT A FAIT « ENTRE NOUS »

Nous sommes ravis de constater l'intérêt que vous portez au bulletin municipal de la commune dont la parution vous sera maintenant proposée trimestriellement : les 10 premiers jours des mois de janvier, avril, juillet, octobre. Une publication de numéros spéciaux est envisagée, pour la diffusion de messages ou événements importants et survenant à des dates intermédiaires de distribution.

Hormis la synthèse des comptes-rendus du Conseil municipal, notre journal communal **Entre Nous** gardera l'ensemble de ses rubriques.

La mairie rappelle que l'intégralité des comptes-rendus du Conseil Municipal est affichée dans les carcans prévus à cet effet, et également consultable sur les sites Internet de la commune de Boutigny-Prouais et de la CC Pays Houdanais.

Claude SERREAU

KERMESSE SCOLAIRE

Tous les élèves des écoles de Boutigny et de Prouais nous ont permis d'apprécier leur talent artistique lors de la dernière kermesse scolaire qui s'est déroulée cette année dans la cour de l'école de Prouais (travaux de l'école de Boutigny obligent).

Madame le Maire et le Conseil Municipal ont traditionnellement procédé à la remise des prix et félicité chaque élève.

Un grand bravo à tous les enfants, à Madame JANOT, Directrice de l'école et à l'ensemble des maîtresses qui ont su mener cette petite troupe avec brio, humour et gentillesse.

Claude SERREAU



EGLISES EN TRAVAUX

Le Conseil général d'Eure et Loir a mis en place un programme d'aide pour inciter les Communes à entretenir le patrimoine religieux. Le financement des réparations se traduit par 60 % de subventions départementales, les 40 % restant à la charge de la Commune bénéficient d'un financement par un prêt à taux 0 % sur 15 ans. Le Conseil Municipal a fait appel à un architecte de Houdan, Madame QUITTARD, pour l'expertise des travaux à réaliser.

A l'église Saint-Pierre de Boutigny, l'entreprise de couverture GUI-CHARD de Léves se chargera de l'étanchéité du pignon ouest par une application d'une solution hydrofuge sur les solins.

A l'église Saint-Rémi de Prouais, grâce à un mélange de chaux et de briques pilées, les joints des contreforts ont été réalisés à l'identique par l'entreprise Laurent BOIS de Tremblay-les-Villages. La toiture va être vérifiée et les tuiles manquantes ou défectueuses seront remplacées prochainement par l'entreprise DUCHESNE de Favorolles. Le coût total des travaux s'élève à 30 524.37 € TTC.

Notre but est bien sûr la conservation de notre patrimoine communal. D'autres semblent moins concernés, les vitraux de l'église Saint-Rémi ont subi des dégradations suite à la malveillance de certains joueurs de ballons. Ils vont être réparés par l'entreprise FRANSLAU de Chartres spécialisée dans ce domaine. Le coût des travaux d'un montant de 1 846 € sera pris en charge par notre assureur Groupama.

Il serait cependant souhaitable que de tels comportements ne se reproduisent plus à l'avenir...

Daniel BRUNET

JOURNEES DU PATRIMOINE

Boutigny-Prouais participe aux journées du patrimoine le SAMEDI 17 SEPTEMBRE et DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2005.

C'est ainsi que :

le SAMEDI 17 SEPTEMBRE

Vous pourrez participer à la découverte ou à la re-découverte du circuit pédestre partant de la mairie de Boutigny-Prouais. Vous serez accompagné dans votre promenade par des membres de l'ASPIC (Association pour la Sauvegarde du Patrimoine InterCommunal) et serez invité, au retour, à partager un verre de l'amitié offert par la mairie dans la salle du conseil ou dans la cour suivant le temps

Vous pourrez aussi visiter librement l'église de Boutigny et l'église de Prouais

M. Leblond répondra à toutes les questions que vous pouvez vous poser sur les cadrans solaires, entre autres ceux qui seront exposés dans la cour ou le hall de l'école de Prouais

le DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

L'ASPIC exposera des vieux matériels à l'Office du Tourisme à Houdan et Mme Broutin fera une exposition sur les vieux métiers

Vous pourrez encore visiter librement l'église de Boutigny et l'église de Prouais

M.. Leblond répondra toujours ce dimanche à toutes les questions que vous pouvez vous poser sur les cadrans solaires, entre autres ceux qui seront exposés dans la cour ou le hall de l'école de Prouais.

Mireille ÉLOY

ELARGISSEMENT DE LA CCPH

Le Président et les communes actuelles composant la C.C. Pays Houdanais portent toute leur attention au maintien de l'identité rurale de notre territoire, une identité qu'elle a sue et continuera à défendre.

C'est entre autre pour cette raison que notre communauté de communes doit durer, longtemps, très longtemps et à l'époque où les communes doivent choisir les communautés dans lesquelles elles souhaitent évoluer, le moment est probablement arrivé d'accueillir certaines communes volontaires voisines, partageant notre état d'esprit et notre devenir.

C'est ainsi qu'Adainville, Boinvilliers, Bourdonné, Condé sur Vesgre, Courgent, Dammartin en Serve, Flacourt, Flins Neuve Eglise, Granchamp, La Hauteville, Longnes, Maulette, Mondreville, Monchauvet, Mulcent, Osmoy, Prunay le Temple, Septeuil, St Martin des Champs et Tilly ont exprimé le souhait de nous rejoindre.

Le 15 juillet 2005, chacune d'entre elles devra avoir fait parvenir à la C.C.Pays Houdanais, une délibération de son Conseil Municipal sollicitant son entrée qui deviendra effective le 31 décembre 2005, après la ratification des 13 communes membres.

Ainsi notre dimensionnement à 33 communes, voisinant les 23 000 habitants apporterait à la C.C.Paus Houdanais tout le poids et les moyens qu'elle entend se donner pour évoluer comme elle le souhaite pour ne pas être inquiétée par une structure voisine plus importante.

La C.C.Pays Houdanais, sélectionnée par le Département des Yvelines pourra organiser sur son territoire, une dynamique de développement équilibré : un développement économique sans concurrences inutiles, des logements adaptés aux différentes catégories sociales de nos bourgs et nos villages, des équipements et des services ouverts à toutes les « bourses » moyennant des formules de transport adaptées et surtout cette préservation de notre cadre de vie et de notre environnement qui nous est si chère.

Pour nous permettre d'y arriver, le Conseil Général des Yvelines accordera à la C.C.Pays Houdanais des aides exceptionnelles puisqu'elles seront amenées à hauteur de 50 % des projets, sans limitation de montant : une véritable chance qu'il nous faut saisir mais ces aides seront saisies dans le respect de l'esprit de ruralité qui aujourd'hui nous anime tous, pour le bien-être de chacun d'entre nous ... et d'entre vous bien entendu.

Mireille ÉLOY

3^{ème} vice-présidente de la C.C.P.H.

BRÛLAGE DE DECHETS

Des plaintes continuent à arriver en mairie concernant le brûlage de déchets par des particuliers ou par les entreprises locales. Le Code de l'Environnement indique quant à lui dans son article L.541-25 que le brûlage sauvage des déchets des entreprises constitue une infraction.

Le brûlage des déchets peut être non seulement à l'origine de nuisances pour le voisinage puisque les voisins sont littéralement enfumés et dérangés par les odeurs, mais aussi être la cause de la propagation d'incendie si les feux ne sont pas correctement surveillés et contrôlés, ils peuvent aussi diminuer la visibilité sur la voie publique, créer des risques d'intoxication aiguë par pollution atmosphérique, notamment dans le cas de personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone, et générer des risques d'intoxication à long terme.

Je compte sur la CIVILITÉ de chacun d'entre vous et sur le RESPECT que vous portez à votre voisinage afin de limiter cette interdiction à cette seule publication dans notre journal communal.

Je souhaite éviter la mise en place d'un ARRETE COMMUNAL conduisant inévitablement à sanctionner les contrevenants des peines prévues par la Loi.

Tout le monde est en droit de profiter de son jardin, en toute période d'ailleurs et je vous remercie de bien vouloir utiliser la déchetterie mise à votre disposition. Il ne faut pas manquer de noter que nous profitons d'une déchetterie située SUR NOTRE TERRITOIRE ; ce qui n'est pas le cas des 12 autres communes rattachées à la déchetterie de Boutigny-Prouais. Vous trouverez le rappel des horaires d'ouverture à la fin de notre gazette.

Merci de l'attention que vous porterez à ce message ... pour le confort de tous.

Mireille ÉLOY



DÉPART

Celui qui ne croyait pas au ciel croisa celui qui y croyait.

Et la rencontre se fit. C'est le miracle quotidien de Don Hugues, prêtre moderne à la soutane désuète. Chaleureux, cultivé, et ce qui ne me déplaît pas amateur de théâtre.

Que dire de plus sinon lui souhaiter bon vent dans sa nouvelle paroisse à Saint Raphaël. Pieds dans l'eau, ça vous changera de la plaine beauceronne cher Don Hugues.

A Bientôt

Jean BENGUIGUI

MESSES

Dimanche 3 juillet : à 11h à Prouais
 Dimanche 24 juillet : à 9h30 à Boutigny
 Dimanche 14 août : à 9h30 à Prouais
 Dimanche 28 août : à 9h30 à Boutigny
 Dimanche 4 septembre : messe de départ de don Hugues à 11h à Prouais
 Dimanche 25 septembre : à 11h à Boutigny
 Dimanche 2 octobre : à 11h à Prouais
 Dimanche 23 octobre : à 11h à Boutigny

Don Hughes

URBANISME

Permis de construire accordés :

VIBERT Mickaël : Construction d'une maison individuelle à Allemant 17, rue des Etangs
MARAUX Frédéric : Extension de l'existant en rallongeant l'aile perpendiculaire à Bouchemont 22, rue de la Michaudière
BLANCHARD Gérald : Construction d'une extension reliant la maison principale à l'annexe à Beauchêne 6, rue de Nerville
NEZAN Gilbert : Construction d'une maison individuelle à Prouais rue Baligande
BRETON Dominique : Construction d'un garage à Buchelet 7, rue de l'Aubeton
JANÈS Thierry : Extension de la maison existante à Prouais 3, rue du Calvaire

Déclaration de travaux accordés :

BUISSON Hélène : Ravalement des façades extérieures à Bouchemont 5, rue du Tonnelier
DESCHAMPS Michel : Pose d'un portail en bois et construction d'un mur de clôture à Beauterne 8, rue de la Garenne
DOMINGUES José : Réhaussement d'un mur existant et pose d'un portillon à Prouais 3, rue de la Charmoie
ALIMI Fredj : Implantation d'un abri de jardin aux Primevères 9, rue des Forges
ROMUALD Patricia : Construction d'un mur de séparation à Boutigny 18, rue de la Colonie
SERREAU Claude : Construction d'un abri de jardin prolongé d'un abri ouvert à Rosay 5, rue du Pressoir
PARIZOT Christian : Installation d'une piscine à Bouchemont 29, rue de la Michaudière
DEMAZURE Joël : Ouverture de 2 lucarnes à capucine à Beauterne 12, rue de la Garenne
BONTEMS Marcel : Pose d'un vélux aux Joncs 29, rue des Grugeons
SCI LA FERME DES ETANGS : Aménagement accès – démolition partielle d'un mur – pose d'un portail et clôture à Allemant 1, rue des Etangs
PIGRAIS Maurice : Construction d'une véranda et construction d'un garage accolé à la maison à La Musse 7, rue Saint Crochu
LELAIDIER Jean-Pierre : Pose d'un portail et construction d'un mur de clôture à Rosay 2, rue de la Dîme
CHARPENTIER Frédéric : Construction d'un mur de clôture aux Joncs 28 bis, rue du Chemin Vert
MILIAVSKY Philippe : Construction d'une descente de sous-sol et mur de soutènement à Dannemarie 7, rue de Chaudejoute
CHARLES Claude : Ravalement des façades extérieures à Bouchemont 3, rue du Tonnelier

PRUDENCE ... VISITES INTEMPESTIVES

Ces jours derniers, à Boutigny-Prouais, les gendarmes de Nogent-le-Roi ont été appelés à constater des visites intempestives indésirables, heureusement sans conséquence grave ou gros préjudice sur 3 habitations.

Une plainte vient d'être déposée pour la dégradation des installations à l'intérieur du bâtiment situé sur le stade de football de Boutigny.

Il est tout à fait déplorable de constater que la bonne volonté des bénévoles de cette association, dont le dévouement a pour objectif de permettre aux jeunes et moins jeunes de passer un bon moment ou de se découvrir une passion, d'exercer leurs talents en pratiquant un sport, est mise à mal par le comportement de quelques-uns désireux de casser pour casser ... une destruction gratuite, jugez-en vous-mêmes.

Du feu a été allumé à l'intérieur des locaux, des tubes néons ont été cassés, des portemanteaux arrachés, les douches ont été bouchées ... puis remplies d'eau ... et pour parfaire le tableau, les installations confectionnées par ces mêmes bénévoles, mettant les ballons des joueurs à l'abri de toute convoitise ont été forcés, arrachés. Ainsi il a été volé des ballons ... mais pas n'importe quels ballons ; les 5 ballons neufs rangés mardi dernier c'est-à-dire 48 heures auparavant !

Mes cher(e)s Administré(e)s, je vous demande de mobiliser votre attention ...

- pour vous : en veillant à fermer vos habitations (occupé à l'arrière de votre maison : fermez les ouvertures à l'avant, vous quittez votre domicile : verrouillez vos portes et fenêtres)
- mais aussi pour vos voisins,
- pour les installations communales mises à votre disposition
- pour votre patrimoine communal.

Au moindre doute, à la moindre anomalie ... une visite bizarre, un démarchage peu commun, faites le 17 : vous serez en liaison directe avec le centre d'appel départemental de la Gendarmerie.

La Gendarmerie de Nogent-le-Roi sillonnent nos routes, le jour comme la nuit, mais pour autant elle a besoin d'informations et de soutien.

Votre aide profitera à tout le monde ... Demain, vous pouvez être la cible de personnes mal intentionnées.

Je compte sur vous et je suis à votre disposition si vous souhaitez échanger sur le sujet notamment lors de ma permanence, sur rendez-vous, le mardi après-midi, le vendredi après-midi ou encore le samedi matin.



Votre maire,
Mireille ÉLOY

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

A partir du mois de septembre 2005, la structure modulaire qui sera mise en place dans la cour de l'école de Boutigny accueillera vos enfants pour les mercredis, les petites et les grandes vacances.

Ce bâtiment provisoire abritera un maximum de 30 enfants dans l'attente de la construction sur le territoire de la commune de Boutigny-Prouais, du bâtiment définitif qui pourra alors abriter jusqu'à 79 enfants !

Ce service supplémentaire qui vous est offert est assuré par la C.C. Pays Houdanais.

Après déduction des aides perçues par les Caisses d'Allocations Familiales des Yvelines et de l'Eure-et-Loir et de l'aide accordée dans le cadre du Contrat Temps Libre, les tarifs qui seront pratiqués relèveront d'une grille liée au quotient familial.

Mireille ÉLOY

INFOS CC PAYS HOUDANAIS

Afin de promouvoir l'image du Pays Houdanais, l'Office de Tourisme du Pays Houdanais organise du 18 mai au 15 octobre 2005, sous le titre « **Bonne Année en Pays Houdanais** » un concours de la carte de vœux.

Ce concours est ouvert à toute personne majeure ayant souscrit un bulletin individuel d'inscription disponible à la Mairie ou sur le site Internet de la commune. Un concours pour la catégorie « enfants » est également réservé aux élèves des écoles de la CCPH. Il fait l'objet d'un règlement particulier.

L'objet du concours est de réaliser, sous l'égide de l'Office de Tourisme du Pays Houdanais, et à partir d'œuvres originales inspirées du Pays Houdanais, une collection de cartes de vœux (5) signées et numérotées que pourront se procurer, en priorité, les communes de la CCPH et leurs habitants, mais aussi leurs familles et les touristes. Le thème proposé est, en effet, la valorisation du Pays Houdanais à travers ses paysages, son patrimoine historique, culturel, agricole ou industriel.

Les concurrents pourront s'exprimer, au choix, par le dessin, l'aquarelle, la peinture à l'huile, etc... ou la photographie, voire la poésie, si elle s'accompagne d'une présentation graphique.

Vous vous sentez une âme d'artiste, vous souhaitez faire valoir vos talents ; n'hésitez pas à **participer à ce concours...**

Claude SERREAU

Naissances

27/12/04 CHERON Léa
 23/01/05 ALMEIDA Léonie
 08/02/05 GESTIN Lalie
 12/02/05 LACHAUD Dimitri
 16/02/05 MARAUX Alice
 19/02/05 CORREIA Arthur
 03/03/05 SALINGARDES Victoria
 14/04/05 MARTINEAU Cassandre
 29/04/05 SANSONNE Laura
 27/04/05 BARBOT Noa
 27/05/05 CHAIX Merlin

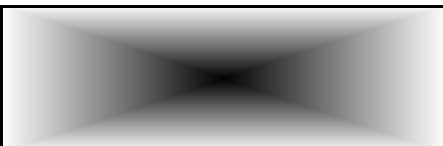
La municipalité adresse ses félicitations aux parents.

Décès

27/04/05 GAGNET Jean-Claude
 28, rue de la Michaudière « Bouchemont »

11/05/05 MORIN Christiane
 3, rue Saint Crochu « La Musse »

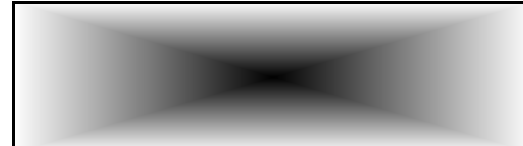
La municipalité adresse ses condoléances aux familles et en particulier à leurs enfants travaillant pour la commune.

**Mariages**

23/04/05 LARQUET Sébastien & BONNOUVRIER Nadège

30/04/05 MAILLARD Sébastien & HÉREAU Angélique

La municipalité adresse tous ses vœux de bonheur aux nouveaux époux.

**FICHE PRATIQUE****SANTÉ**

Gardes de médecine : composez le 15

Pharmacies : composez le 01 34 84 30 56

ATTENTION - Les heures limites de dépôt du courrier sont avancées dans les différentes postes avoisinantes : Bû (16h), Broué (15h45), Abondant (16h)

<p>Horaires d'ouverture de la poste à Broué</p> <p>Mardi 9h00 à 11h30 Jeudi 9h00 à 11h30 Vendredi 9h00 à 11h30</p> <p>Tél : 02 37 43 20 00</p>	<p>Horaires d'ouverture de la poste à Houdan</p> <p>Tous les jours 8h30 à 12h00 - 14h30 à 17h30 Samedi 8h30 à 12h00</p> <p>Tél : 01 30 46 17 23</p>
<p>Horaires d'ouverture de la Mairie</p> <p>BOUTIGNY</p> <p>Mardi 16h00 à 18h00 Jeudi 16h00 à 18h00 Vendredi 16h00 à 18h00 Samedi 10h30 à 12h00</p> <p>PROUAIS</p> <p>Lundi* 16h00 à 17h30 Samedi 08h30 à 10h00</p> <p><i>Notez bien que la permanence du secrétariat de mairie, le lundi à Prouais, est supprimée durant la période des vacances scolaires.</i></p>	<p>Horaires d'ouverture de la déchetterie de Boutigny-Prouais</p> <p>Un rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie afin d'éviter les « dépôts sauvages », de plus en plus fréquents dans notre commune (devant la déchetterie elle-même, dans nos chemins communaux ...)</p> <p><u>Période d'hiver</u> : du 1^{er} novembre au 28 février</p> <ul style="list-style-type: none"> - mercredi après-midi de 14 h à 17 h - samedi de 9 h à 12 h et de 14 à 17 h <p><u>Période d'été</u> : du 1^{er} mars au 31 octobre</p> <ul style="list-style-type: none"> - lundi, mercredi, vendredi après-midi de 14 h à 18 h - samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h
<p>Horaires d'ouverture de la bibliothèque</p> <p>Mercredi 16h00 à 18h00 Samedi 16h00 à 18h00</p>	

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information
 Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr
 Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)
 Site internet : <http://www.mairie-boutigny-prouais.fr>